



Rencontre d'échanges eau et assainissement au Burkina Faso

La gestion des boues de vidange

Paris – 6 juin 2019

Compte-rendu

A l'occasion de la venue en France de l'animateur d'ACTEA, réseau des acteurs de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso, le programme Solidarité-Eau (pS-Eau) et Cités Unies France ont organisé une réunion d'information et d'échange sur l'eau et l'assainissement au Burkina Faso.

La rencontre avait pour objectifs de :

- ❖ Informer les participants sur l'évolution du cadre sectoriel, notamment présenter le Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excréta (PN-AEUE) et la Stratégie nationale de gestion de la filière de l'assainissement des eaux usées et excréta ;
- ❖ Partager les expériences en matière de gestion des boues de vidange au Burkina Faso ;
- ❖ Favoriser les échanges entre acteurs de coopération qui interviennent dans des contextes similaires.

Retrouvez dans ce document la synthèse de nos échanges.



Une rencontre organisée en lien avec la plateforme ACTEA

Prochains évènements organisés par Cités Unies France qui intéressent directement les acteurs impliqués au Burkina Faso :

- **10e édition des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales** à Paris les 2 et 3 juillet 2019 (www.raict.org) autour des 3 sessions :
 - Vers le Sommet Afrique-France de 2020 sur les villes durables : quelle mobilisation des collectivités territoriales ?
 - Crises, sorties de crises et reconstruction : dans des contextes d'Etats fragiles, quelle stratégie de réponse pour les collectivités face aux crises ?
 - Nouveau contexte législatif en France et en Europe : attentes, besoins et outils pour les collectivités territoriales.

- ❖ **Assises Sahel** à Poitiers les 10 et 11 octobre 2019, autour des thèmes :
 - Décentralisation et gouvernance
 - Agriculture et sécurité alimentaire
 - Jeunesse
 - Energie et climat

A noter qu'une séance d'informations sur les Assises se tiendra, le 10 juillet 2019 de 10h à 13h à Angers ([inscription obligatoire](#) à la réunion d'information).

Présentation d'ACTEA, par le pS-Eau

Depuis 2015, le pS-Eau anime en partenariat avec l'ACDIL le réseau ACTEA, une plateforme d'informations, d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs du secteur de l'eau potable et de l'assainissement au Burkina Faso.

Le réseau propose de nombreux formats et thèmes pour faciliter les échanges : Groupe de travail sur la qualité de l'eau, Atelier sur la Gestion intégrée des ressources en eau, Matinale des collectivités sur la gestion des boues de vidange, etc.

Par ailleurs, l'équipe, basée en France et au Burkina Faso, peut vous apporter des conseils et de l'information pour l'élaboration de vos projets de coopération dans le secteur de l'eau et l'assainissement.

Plus d'informations : www.actea.org

1. Introduction sur la situation de la gestion des boues de vidange au Burkina Faso, par Justin Bayili, animateur du réseau ACTEA ([voir la présentation PPT](#))

Idées clés à retenir :

- **La gestion de la filière de l'assainissement, des eaux usées et excréta est une priorité du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement** qui s'est doté d'outils stratégiques dans le domaine (afin de garantir pour tous un accès à une infrastructure de qualité, comprenant un dispositif de lavage des mains avec de l'eau et du savon et facilitant le confinement et le traitement des excréta).
- **L'assainissement est une compétence des communes burkinabè** qui sont responsables de la planification, la programmation, le développement et la gestion du service public de l'assainissement.
- **L'assainissement non collectif est majoritaire au Burkina Faso** ce qui suppose d'organiser l'évacuation et le traitement des boues de vidange. La vidange se fait actuellement par des **camions vidangeurs** (principalement en milieu urbain), des **vidangeurs manuels** ou **par les familles elles-mêmes**. En milieu rural, la plupart des ménages équipés n'ont jamais vidangé leurs fosses (soit elles n'ont pas encore été remplies soit les latrines sont abandonnées).
- Les boues de vidange sont largement **déversées dans la nature (bien souvent à proximité des habitations) sans traitement préalable**.
- Lors de la Matinale des collectivités organisées par ACTEA, les élus et techniciens burkinabè des petits centres urbains ont partagé leur expérience en la matière. Ils ont identifié **4 facteurs facilitant la mise en œuvre de plan de gestion des boues de vidange** :
 - la présence de partenaire extérieur qui facilite la prise de conscience locale et impulse l'action ;
 - la volonté des élus locaux à s'emparer de la question ;
 - la présence d'un service technique municipal pour faciliter sa mise en œuvre ;
 - la conception de technologies d'accès proposées au ménage qui soit compatible avec les solutions d'évacuation et de traitement/valorisation.



Les deux témoignages qui ont suivi ont présenté des solutions mises en œuvre :

- en milieu urbain et en milieu rural
- en s'appuyant sur la Commune et sur les communautés

2. Organisation de la gestion et le traitement des boues de vidange, coopération Anecny/Dori), par Pascale Rouxel, Echanges Sahel ([voir la présentation PPT](#))

Idées clés à retenir :

- L'appui à la commune de Dori est axé sur la réalisation d'**équipements d'assainissement sur l'ensemble de la chaîne** (latrines familiales et publiques, hydro-cureuse et tri-porteurs pour l'évacuation des boues, station de traitement des boues de vidange utilisant un procédé simple de lit de séchage) mais aussi sur l'**organisation du suivi du service** et la **sensibilisation des usagers** aux bonnes pratiques.
- Le Plan de gestion des eaux usées et excréta de Dori (PGEUED) s'est appuyé en amont sur des études approfondies réalisées avec l'appui de la direction régionale de la Santé et de l'école d'ingénierie 2IE pour définir un **schéma d'assainissement**.
- La **vidange manuelle est majoritaire** à Dori (80% des interventions) notamment dans les quartiers d'habitat traditionnel (difficultés pour intervenir en camion dans des ruelles étroites, fosses non maçonnées devant être curées). La **vidange est une activité rentable** pour les vidangeurs manuels.
- Depuis sa mise en service en 2013, la **station de traitement** accueille en moyenne 2000 m³ de boues/an (dimensionnée pour accueillir 3650m³ boues/an). Via la taxe de dépotage, la **commune reçoit en moyenne 650 euros/an, de quoi couvrir uniquement les coûts d'entretien** (hors ressources humaines).
- Dès le début, une **synergie a été recherchée avec la gestion des déchets solides** (études préalables en commun, même site pour la décharge et la station de traitement, etc.). L'idée à termes serait de développer du co-compostage – à consolider.
- La gestion des boues de vidange demande un **suivi régulier**. Cela suppose pour la ville de se doter de compétences techniques/ financières/ de coordination, qu'il est parfois difficile de mobiliser et fidéliser



3. Valorisation des boues de vidange dans l'agriculture, coopération Belfort (Ville, Communauté d'Agglomération et Département) /Tanghin Dassouri et Komki Ipala par Edith Godfroy, Territoire de Belfort (voir la [présentation PPT](#))

Idées clés à retenir :

- A travers le projet, 300 ménages des communes de Tanghin Dassouri et Komki Ipala ont été équipés en **latrines EcoSan**, permettant le stockage différencié et la valorisation des urines et fèces en agriculture. Sur ces 300 ménages, 60 ménages ont obtenu une **latrine « à crédit »** : ils doivent reverser une part des fèces à la structure mise en place par le projet pour assurer sa diffusion à d'autres localités.
- La démarche mise en œuvre est **endogène** : la sensibilisation est menée par des animateurs locaux issus des villages concernés ; tous les ménages doivent pouvoir participer et décider ensemble où seront implantés les champs écoles, qui va bénéficier des latrines, etc.
- Cela suppose **un temps long** (3 ans) pour s'assurer une bonne appropriation des populations rurales. Ce n'est qu'après avoir suivi la sensibilisation, testé les sous-produits dans les champs-école, et bénéficié de formations (sur les techniques de maraichages, l'utilisation des urines et fèces, etc.) que les ayants droits seront équipés en latrines. Il est nécessaire de bien leur donner à l'avance une idée de l'engagement que cela suppose (leur présenter toutes les étapes) et du type de latrines qu'ils vont recevoir (des toilettes témoins).
- Cela repose également sur un système de **contrôle et sanction**, visant à ce que chacun respecte bien les règles.
- Le processus peut paraître lourd et coûteux (700 à 800 euros/ latrines qui comprend outre les frais de construction celui de l'ensemble des formations des ménages, des animateurs en assainissement - sensibilisation, maintenance et usage de la latrine notamment - et en agriculture - champs-écoles, méthodes culturelles et application des sous-produits) mais il montre ses fruits et garantit la **suffisance alimentaire**, voir la sécurité alimentaire à long termes. Le bureau BUNASOL a démontré l'impact positif de ces intrants naturels sur les rendements agricoles et sur la **restauration et l'amélioration de la fertilité des sols**. Plus largement, le projet a eu un impact positif sur le **développement du territoire** ou encore sur la **place des femmes** dans les familles (il y a autant d'animateurs locaux hommes que d'animatrice locales femmes).
- **Il est nécessaire de sensibiliser les nouveaux élus burkinabè** sur l'importance de l'assainissement : le programme a été monté à la demande d'élus des deux municipalités. Suite au renouvellement des conseils municipaux, les nouveaux élus même s'ils sont sensibles à l'assainissement, semblent plus intéressés par l'eau potable.



Questions/débats avec les participants

Comment a été fixé le prix de la vidange à Dori ? Est-ce qu'il y a un nombre critique de vidanges à dépasser pour que l'activité soit rentable ? (Louis Lhopital, ACAD)

La vidange manuelle était déjà existante. Le prix n'a pas changé. Pour la vidange mécanique, les acteurs se sont basés sur les prix pratiqués à Ouagadougou.

Le suivi assuré par la ville est insuffisant pour connaître avec certitude le nombre de vidange/les recettes des vidangeurs. Les chiffres indiqués sont des estimations établies sur les déclarations des vidangeurs.

Dori n'est pas la seule ville à faire face au turn over des agents municipaux. Est-ce que l'on pourrait prévoir un suivi plus léger qui soit à la portée des équipes municipales actuelles ? (Nathalie Picard, Grand Reims)

Le suivi des installations et de l'organisation de la vidange demande tout de même un certain niveau d'expertise. Il faut surtout un agent qui se charge de la coordination et veille à ce que les agents en poste soient uniquement mobilisés sur les tâches qui leurs sont assignées. Il faut préciser que la ville de Dori compte plus de 70 villages sur lesquels interviennent également ces agents. Ils sont rapidement surchargés.

Au début, la ville de Dori voulait financer les postes des agents municipaux uniquement via les financements mobilisés pour la mise en œuvre du projet. Le problème est qu'une fois le projet terminé, les postes ne peuvent être pris en charge par la commune seule. Mais elle a évolué à ce sujet. Aujourd'hui, il est envisagé avec la ville de Dori de mettre en place un système de Régie municipale autonome (eau, assainissement, services marchands) afin de sécuriser les recettes pour ces services. Mais cela reste complexe à mettre en œuvre concrètement.

A ce sujet, le Territoire Belfort témoigne de son expérience : il était prévu de mettre en place un service intercommunal commun à Tanghin Dassouri et Komki Ipala, mais cela ne fonctionne pas. Cela a été testé également sur Zorgho (en coopération avec le Grand Reims), Boudry et Méguet mais souvent les élus ont tendance à rajouter des compétences à ces agents intercommunaux qui se retrouvent vite surchargés.

Les communes peuvent s'appuyer sur leur point focal (mis en place par le Ministère de l'eau et de l'assainissement pour assurer la mise à jour de l'inventaire des infrastructures eau/assainissement dans chaque commune). Les animateurs formés dans le cadre du projet EcoSan, présenté par le Territoire de Belfort, sont aussi des bonnes interfaces entre la Commune et les populations.

Témoignage de la Ville de Douai, en coopération avec la ville de Dédougou (Lucile Wacheux, Ville de Douai)

La ville accompagne depuis plusieurs années Dédougou, notamment sur des programmes d'accès à l'eau potable. Lors du dernier bilan, il ressort que le taux d'accès à l'eau à Dédougou est plutôt bon, par contre le taux d'accès à l'assainissement n'est que de 7%.

C'est pourquoi, les partenaires français et burkinabè ont décidé d'axer le nouveau programme de coopération sur l'assainissement. Les échanges lors de cette rencontre sont importants pour bien anticiper les questions à se poser.

Remarque sur le modèle de gestion comptable des communes par rapport à celui de l'ONEA (Jean Pierre Thevenon ABF et HSF)

L'ONEA est un établissement public à caractère industriel et commercial à comptabilité avec suivi budgétaire souple contrairement aux communes qui sont soumises aux règles de la comptabilité publique (notamment à celle de l'équilibre budgétaire) qui est un véritable carcan et ne permet pas de faire des provisions de renouvellement d'investissements. Et les capacités notamment en matière de ressources humaines sont pauvres.

Témoignage et question sur le modèle de latrines (Emile Gain, Tangafaso)

L'association Tangafaso intervient initialement sur des programmes d'énergie mais très vite elle a été sollicitée sur des problèmes d'accès à l'eau potable. Elle a également accompagné l'équipement d'écoles en système d'assainissement composé de toilettes à chasse d'eau reliées à des fosses septiques (composées de deux compartiments permettant un pré-traitement par une décantation et un traitement anaérobie).

Il est étonnant que cette solution ne soit pas présentée ici ?

Réponses

Les toilettes à chasse reliées à de fosses septiques sont envisagées dans les options technologiques préconisées par le Ministère de l'eau et de l'assainissement ([voir les documents d'opérationnalisation de la stratégie en milieu rural du PN-AEPA](#)). Néanmoins cela suppose d'avoir un accès à l'eau suffisant.

Dans le cas de Komki Ipala et Tanghin Dassouri, certains collèges ont été équipés en latrines EcoSan dont les sous-produits sont utilisés pour les jardins scolaires.

Témoignage sur la mise en œuvre de projet eau potable, (Lamoudi Labesse, Perles du Faso)

L'association intervient depuis de nombreuses années dans la région de l'Est du Burkina Faso (dans plus de 360 villages). Actuellement, le Maire d'une des communes d'intervention, mécontent que l'association ne lui verse pas directement l'argent du projet, incite les populations à ne pas mobiliser la contribution locale que l'association leur demande en amont du projet. Il prétend que l'association n'a pas le droit de leur demander cette participation.

Réactions

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement préconise en effet de mobiliser une contribution locale avant la réalisation des infrastructures pour s'assurer de la mobilisation/volonté locale des bénéficiaires. Il est donc tout à fait normal que l'association demande cette participation.

Liste des participants

Nom, Prénom	Organisme	Contact Mail
ALAMI Khalid	ICEA	khalid.alami@icea-web.com
BAYILI Justin	ACTEA	reseau.actea@gmail.com
CONGO Fidel	Représentant des étudiants ABCD	fidel226@yahoo.fr
ERNOUL Hélène	Morija	helene.ernoul@gmail.com
GAIN Emile	ONG Tangafaso	emile.gain22@orange.fr
GODFROY Edith	Département du Territoire de Belfort	edith.godfroy@territoiredebelfort.fr
KOUKOUI Constance	CUF	c.koukoui@cites-unies-france.org
LABESSE Lamoudi	Les perles du faso	lamoudi.labesse@free.fr contact@lesperlesdufaso.com
LHOPITAL Louis	ACAD	louislhopi@gmail.com
LOTIN Marion	CUF	m.lotin@cites-unies-france.org
MARQUÈS Caroline	Les Perles du Faso	carolinediasmarques@gmail.com
OCTAU Alain	ZINADO 2000 (Verrières le Buisson)	octau@wanadoo.fr
PICARD Nathalie	Grand Reims	nathalie.picard@grandreims.fr
QUENARD Eric	GESCOD - RRMA du Grand Est	eric.quenard@gescod.org
RIGOT Jacqueline	les Amis de Dédougou	les.amis.de.dedougou@gmail.com
RIGOT Serge	Les Amis de Dédougou	les.amis.de.dedougou@gmail.com
ROUXEL Pascale	Echanges Sahel	pascale.rouxel@gmail.com
TAQUET Michel	pS-Eau	taquet@pseau.org
THEVENON Jean-Pierre	Actions pour le Burkina Faso (ABF)	jean-pierre.thevenon0274@orange.fr
TOURLONNIAS Béatrice	pS-Eau	tourlonnias@pseau.org
WACHEUX Lucile	Ville de Douai	lwacheux@ville-douai.fr